

Message d'intérêt public

Nouvelle date limite pour les demandes d'aide financière aux études visant la session printemps-été

Date de début : 15 mars 2023

Date de fin : 31 mars 2023

À l'échelle du Nunavut

30 s

Tu as besoin d'aide financière pour atteindre tes objectifs d'études postsecondaires?

Le Programme d'aide financière aux études du Nunavut existe justement pour offrir ce genre d'aide aux personnes nunavoises admissibles qui étudient dans l'un des programmes postsecondaires désignés et dans l'un des établissements d'enseignement prédéterminés.

Initialement, les demandes dans le cadre du Programme devaient être faites au plus tard le 1^{er} mars 2023 pour les programmes d'études postsecondaires entrepris à la session printemps-été 2023. Toutefois, celles-ci seront encore acceptées jusqu'au 31 mars 2023.

Il n'est pas nécessaire que ton inscription soit confirmée par l'université ou le collège visés pour soumettre ta demande d'aide financière. Pour accéder à d'autres informations ou au formulaire de demande, consulte le <https://www.gov.nu.ca/fr/education/information/aide-financiere-aux-etudiants-du-nunavut-afen> ou courriel au bureau du Programme d'aide financière aux études du Nunavut à l'adresse fans@gov.nu.ca.

###

Relations avec les médias :

Krista Amey
Gestionnaire intérimaire des communications
Ministère de l'Éducation
604 347-6015
kamey@gov.nu.ca

Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat haili himajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uviutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.